



Scolarisation des enfants de deux ans

PROJET D'ACCUEIL ET DE SCOLARISATION

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines

2014-2015

Circonscription		Commune	
École		RNE	
Éducation prioritaire (RRS, REP+...)			

Projet d'accueil et de scolarisation des enfants de deux ans

Texte réglementaire :

Scolarisation des enfants de moins de trois ans

Circulaire n° 2012-202 du 18 décembre 2012 BO n°3 du 15 janvier 2013

I. École

Nombre total de classes de l'école en 2014-2015		Effectif 2 ans 2014-2015	
---	--	--------------------------	--

Structure des classes accueillant des enfants de deux ans

Effectif prévisionnel de la classe spécifique	2 ans :	
Effectif prévisionnel des classes multiniveaux	2 ans :	P.S :
	2 ans :	P.S :

II. Élèves de deux ans

	Nombre d'élèves
Issus du secteur géographique de l'école	
Hors secteur géographique de l'école	
Nés dans le courant du premier semestre 2012	
Nés dans le courant du second semestre 2012	
Fréquentant la classe sur la journée avec déjeuner à l'école	
Fréquentant la classe sur la journée avec déjeuner hors de l'école	
Autres à préciser : garderie matin, transport scolaire...	

III. Encadrement des élèves de la classe spécifique

Nom et prénom de l'enseignant		Exerce à temps plein sur la classe : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Nom et prénom de l'EJE ou AP		Exerce à temps plein sur la classe : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Nom et prénom de l'ATSEM		Exerce à temps plein sur la classe : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Quelle modalité de concertation de l'équipe ?

IV. Inscription au projet d'école

Relation École/Famille

Quelles sont les modalités envisagées pour l'admission et l'accueil des élèves et de leur famille ? (mai/juin et à la rentrée)

- Rencontre individuelle des parents, mai/juin, avec le directeur
- Rencontre individuelle des parents avec l'enfant, mai/juin avec le directeur
- Rencontre individuelle des parents mai/juin avec l'équipe en charge de l'enfant
- Accueil des enfants et leurs parents une ou deux matinées en mai/juin par l'équipe en charge de l'enfant
- Réunion collective en juin
- Réunion collective en septembre
- Mise en place d'une rentrée scolaire échelonnée– les modalités :

- Elaboration du projet d'accueil de l'enfant par le directeur avec l'équipe en charge de l'enfant. Préciser le moment.
- Livret d'accueil pour les parents
- Livret d'accueil pour les enfants

- Autre – À préciser :

Partenariat

Quels sont les dispositifs mis en place et les actions engagées en amont de la scolarisation ?

- Convention (avec municipalité conseil général, CAFY)
- Existence d'une commission municipale d'admission. Quelles modalités ?

- Lien avec le projet de réussite éducative
- Lien avec le projet éducatif territorial (PEDT)
- Actions conduites avec la crèche – lesquelles :

- Actions conduites avec une autre structure – lesquelles :

« Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distingue nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. » *Scolarisation des enfants de moins de trois ans Circulaire n° 2012-202 du 18 décembre 2012 BO n°3 du 15 janvier 2013*

Description du projet

Organisation des lieux de vie (aménagement de la classe et des différents espaces fréquentés par les élèves) :

Organisation spécifique du temps de l'enfant (horaire d'accueil, repas, repos, récréation...) :

Spécificités locales du projet :

Axes de travail envisagés dans les domaines :

- S'approprier le langage

- Vivre ensemble

- Relation école-famille

Bilan du projet

En mai 2015